



PARIS le 30/01/2018

Monsieur le Directeur de l'INFRAPOLE-NORD-EUROPEEN,

**Objet : Préavis de grève.**

Monsieur le Directeur,

Nous vous déposons un préavis de grève couvrant la période du mercredi 07/02 /2018 à 20h au  
Vendredi 09/02 / 2018 à 8 h conformément aux dispositions de l'article L 2512.2 du code du travail.  
Il couvre l'ensemble du personnel et ceux appelés à les remplacer.

Ce préavis est motivé par:

- *L'amélioration des conditions de travail des agents en ayant des outils et du matériel en lien avec leurs besoins*
- *Arrêt du recours à l'emploi d'intérimaires sur l'établissement et embauches au statut afin de combler les postes vacants*
- *Intégration des agents repris au RH 0254 dans les tableaux de notations*
- *Arrêt des modifications de la programmation des agents qui se trouvent à faire jours/nuits dans la même semaine*
- *Arrêt des semaines d'astreintes de nuits*
- *Augmentation du parc automobile afin de répondre aux besoins des brigades*

Nous vous invitons à utiliser le délai de préavis pour négocier sérieusement.

Veillez agréer, Monsieur le directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la C.G.T.

**MR JUDENNE Renaud**